



Etat du projet soutenu selon la description dans la promesse de contribution ou dans l'arrêté du Conseil-exécutif (ACE) d'exonération fiscale, respectivement de l'impôt sur les mutations :					☐ réalisé		☐ en cours de réalisation			
L'état du projet se détermine selon le degré de réalisation des activités et de la réalisation des investissements selon la décision de contribution ou ACE.					☐ interrompu		☐ pas démarré			
Commentaires sur les modifications du plan d'investissement, le retard du projet, l'annulation du projet etc. :										
Investissements d'exploitation sur le site bernois (données en CHF):										
Investissements totaux dans les immobilisations corporelles et coûts de leasing (si le leasing n'est pas inscrit au bilan) : ¹⁾										
dont investissements dans le cadre du projet soutenu : ²⁾										
Investissements totaux dans les immobilisations incorporelles : ³⁾										
dont investissements dans le cadre du projet soutenu : ²⁾										
Salaires et coût de matières pour recherche et développement au total : ⁴⁾										
dont montants liés au projet soutenu : ²⁾										
Autres investissements et coûts : ⁵⁾										
dont montants liés au projet soutenu : ²⁾										
Désinvestissements : ⁶⁾										
Employés fixes de l'entreprise										
sur les sites bernois :										
plein-temps nombre	temps partiel nombre	temps partiel ⁷⁾ pour cent	apprentis nombre	Employés ⁸⁾ nombre total	plein-temps nombre	temps partiel nombre	temps partiel ⁷⁾ pour cent	apprentis nombre	Employés ⁸⁾ nombre total	
		%					%			
sur tous les sites : ⁹⁾										
plein-temps nombre	temps partiel nombre	temps partiel ⁷⁾ pour cent	apprentis nombre	Employés ⁸⁾ nombre total	plein-temps nombre	temps partiel nombre	temps partiel ⁷⁾ pour cent	apprentis nombre	Employés ⁸⁾ nombre total	
		%					%			
Nombre d'employés avec domicile privé dans le canton de Berne d'après la classe salariale en fin d'exercice :¹⁰⁾					Salaire brut CHF <80'000	Salaire brut CHF 80'000-120'000	Salaire brut CHF >120'000	nombre au total		
Boucllement (bilan, compte de profits et pertes, annexes, utilisation du bénéfice selon AG, le rapport de révision, présentation de l'actif immobilisé)					☐ déjà remis ☐ sera transmis jusqu'au					
					☐ annexé					
Perspectives :										
Tendance des commandes			☐ en hausse			☐ constante			☐ en baisse	
Tendance de l'emploi			☐ en hausse			☐ constante			☐ en baisse	
Changements intervenus dans l'actionnariat ou dans la composition de la direction :										
☐ Oui, en fait :										
☐ Non										
Conditions selon la décision de contribution et/ou ACE d'exonération fiscale, respectivement de l'impôt sur les mutations (à remplir également par l'entreprise) :										
☐ Oui, les conditions sont respectées.										
☐ Non, les conditions suivantes ne sont pas respectées :										

Nous confirmons avoir complété intégralement et conformément à la réalité le présent formulaire :

Nom de la personne responsable

E-Mail et téléphone de la personne de contact

.....

.....

Nom de l'entreprise

.....

Date

Signature.....

Commentaires concernant les différentes notes de la première page :

- 1.) Investissements totaux dans les immobilisations corporelles et coûts de leasing, si le leasing n'est pas inscrit au bilan. Veuillez inscrire les acquisitions conformément aux immobilisations inscrites au bilan ou au tableau des flux de trésorerie, ainsi que les coûts de leasing des biens corporels non-inscrits au bilan.
- 2.) Investissements dans le cadre du projet soutenu : Selon la description dans la décision de contribution ou dans l'arrêté du Conseil-exécutif (ACE).
- 3.) Investissements dans les immobilisations incorporelles tels que les produits propres (par exemple logiciels), les brevets, les marques etc. Veuillez inscrire les montants conformément aux immobilisations inscrites au bilan ou dans le flux de trésorerie.
- 4.) Salaires et coûts de matériel pour recherche et développement : Frais internes et frais résultants de contrats à des tiers. Ne pas indiquer une deuxième fois les coûts de développement activés s'ils figurent déjà dans les immobilisations incorporelles.
- 5.) Autres types d'investissements et coûts selon la description du projet dans la décision de contribution ou dans l'arrêté du Conseil-exécutif.
- 6.) Les diminutions respectivement les désinvestissements sont à indiquer pour autant que ces investissements aient été pris en compte dans le cadre du projet. Par exemple, les transferts de propriété par vente à des tiers, les pertes par destruction (incendies), etc... (sauf les amortissements).
- 7.) Total des taux d'occupation de tous les employés à temps partiel (par ex. 10 employés à un taux de 50 % chacun = 500 %).
- 8.) Effectif total = nombre d'employés à temps plein + à temps partiel + apprentis.
- 9.) Nous prenons en considération le nombre des employés de l'entreprise sous contrat fixe, dont les salaires sont contenus dans le compte de profits et pertes (y compris pour les sites à l'étranger).
- 10.) Employés de tous les sites avec domicile privé dans le canton de Berne.